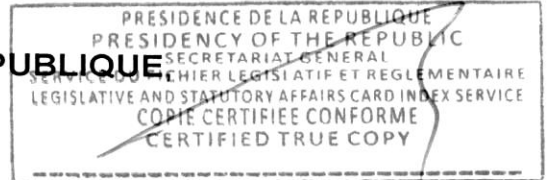


DECRET N° 2019/586 DU 31 OCT 2019
portant ratification de l'Accord portant création de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAF).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE



Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2019/010 du 19 juillet 2019 autorisant le Président de la République à ratifier l'Accord portant création de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAF),

DECRETE :

ARTICLE 1^{er}.- Est ratifié, l'Accord portant création de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAF).

ARTICLE 2.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

Yaoundé, le 31 OCT 2019

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,



Paul Biya
PAUL BIYA